

COMMUNE DE LANDIRAS

Propriété de la SAS A.G.T.I.
sise lieu-dit "Cabiros"

PLAN DE DIVISION

LÉGENDE RÉSEAUX:

--- Ligne EDF B.T. aérienne existante

Urbanisme (Zone UC):

- Zone d'implantation des constructions principales à édifier
Recul à l'axe de la voie 25m
Recul de 4m des limites séparatives
- Zone d'implantation des annexes
Recul à l'axe de la voie 20m
Recul de 4m des limites séparatives

LÉGENDE:

- Application cadastrale
- Compteur d'eau existant
- Bouche à clé d'eau existante
- Clôtures existantes
- Support EDF + éclairage existant
- Compteur EDF existant
- Support PTT existant
- Borne existante
- Compteur gaz existant
- Numéro de voirie
- Limite nouvelle projetée
- Arbres existants
- Arbuste existant

LOTS-DIVISION:

- Lot A à détacher (terrain à bâtir) . S= 727m²
Référence cadastrale: Section E n°1533
- Lot B à détacher (terrain à bâtir) . S= 832m²
Référence cadastrale: Section E n°1535
- Lot C à détacher (terrain à bâtir) . S= 750m²
Référence cadastrale: Section E n°1534
- Lot D à détacher (terrain à bâtir) . S= 700m²
Référence cadastrale: Section-E n°1531
- Lot E à détacher (terrain bâti) . S= 947m²
Emprise au sol existante. S = 295m² env.
Référence cadastrale: Section E n°1536-1537
- Lot F à conserver (terrain bâti) . S= 626m²
Emprise au sol existante. S = 135m² env.
Référence cadastrale: Section E n°1539-1541-1543

LOT-CESSION:

- Parcelle E n°702 . S= 5 ca env. à céder à la commune
Référence cadastrale: Section E n°702

LÉGENDE DES LIMITES:

- Signe d'appartenance
- Terme de limite défini
- Limite définie en 2022
- Limite nouvelle définie en 2022 pour élargir l'emprise du Chemin Rural (Régularisation à prévoir)
- Limite Domaine Routier Départemental
- Alignement défini le 24/06/2022

Cessions ultérieures à la commune:

- Cession de 121m²env. à prévoir
Référence cadastrale: Section E n°1532
- Cession de 59m²env. à prévoir
Référence cadastrale: Section E n°1538
- Cession de 83m²env. à prévoir
Référence cadastrale: Section E n°1540 et 1542

La reproduction doit être autorisée par AMETRIS GE



Ludovic CHIARAMI
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
2 Ter Cours Xavier Moreau 33720 PODENSAC.
Tel : 05-56-27-26-08
Mail : ludovic.chiarami@geometre-expert.fr

Référence : 22-013-2
Date : le 22 Août 2022

ÉCHELLE : 1/400

Nota: Plan dressé d'après l'état des lieux, les limites de la propriété ont fait l'objet d'un bornage contradictoire par M. Ludovic CHIARAMI, géomètre-expert à Podensac, le 13 juin 2022.
L'alignement sur la RD n°111 a été défini le 24 juin 2022.
Les réseaux n'ont pas été identifiés ni positionnés.
Les bornes divisoires seront implantées après nettoyage du terrain.

Nivellement rattaché au:
N.G.F. IGN69 par GPS
Anciennes références cadastrales :
Section E n°698-700 etc...

